

## OPair 2018, critères pour chauffages de l'habitat (chauffages de locaux individuels)

Etat : 06.06.2018/mvv

Système	Mesure	Remarque
Poêle-cheminée EN 13240	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup>
Poêle-cheminée, pièce unique sans examen	Séparateur de particules ou mesure de réception	Emissions mesure de réception : CO ≤ 2500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 100 mg/m <sup>3</sup>
Insert de cheminé EN 13229	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup>
Insert de cheminée, fait sur mesure	Séparateur de particules ou mesure de réception	Emissions mesure de réception : CO ≤ 2500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 100 mg/m <sup>3</sup>
Cheminées ouvertes	Séparateur de particules ou mesure de réception	Emissions mesure de réception : CO ≤ 2500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 100 mg/m <sup>3</sup>
Cheminées historiques ouvertes	Séparateur de particules ou mesure de réception	Emissions mesure de réception : CO ≤ 2500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 100 mg/m <sup>3</sup>
Vitrage de cheminée	Pas de mesures	Est considéré comme " réparation "
Cassettes de cheminées	Déclaration de performance	Seules des cassettes de chauffage homologuées sont admissibles. Essai généralement selon EN 13229. Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup>
Petits poêles à accumulation EN 15250	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup>
Poêles historiques dignes de protection (poêles portatifs)	Plaquette signalétique feusuisse	<a href="#">Observer catalogue de critères.</a>
Insert de poêle en faïence EN 13229 ou 13240 avec surfaces post-chauffantes en céramique	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup> . Calcul surfaces post-chauffantes en céramique avec logiciel de calcul feusuisse (selon EN 15544) fortement recommandé mais pas obligatoire.
Insert d'air chaud EN 13229 ou 13240 avec surfaces post-chauffantes en céramique ou en métal	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup> . Surfaces post-chauffantes en métal selon indications du fabricant. Calcul surfaces post-chauffantes en céramique avec logiciel de calcul feusuisse (selon EN 15544) fortement recommandé mais pas obligatoire.
Cuisinières à bois EN 12815	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 3000 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 90 mg/m <sup>3</sup>
Cuisinières à accumulation	Plaquette signalétique feusuisse	Calcul avec logiciel de calcul feusuisse.
Cuisinières artisanales	Plaquette signalétique feusuisse	<a href="#">Observer catalogue de critères.</a>
Poêles à accumulation de construction individuelle	Plaquette signalétique feusuisse	Calcul poêles à accumulation avec logiciel de calcul feusuisse (selon EN 15544).
Poêles en faïence ou à accumulation transformés	Plaquette signalétique feusuisse	Calcul poêles à accumulation avec logiciel de calcul feusuisse (selon EN 15544).
Poêles en faïence et à accumulation de construction individuelle, non calculés et sans plaquette signalétique	Séparateur de particules ou mesure de réception	
Banc chauffant chauffé par la cuisinière	Dépend de la cuisinière	Exigences de la cuisinière, voir ci-dessus. Dimensionnement surfaces post-chauffantes en céramique selon indications du fabricant de la cuisinière.
Banc chauffant avec propre chauffage (chambre de combustion en chamotte)	Plaquette signalétique feusuisse	Est considéré comme poêle à accumulation, calcul avec logiciel de calcul feusuisse.
Poêle en pierre ollaire EN 15250	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup>
Poêle en pierre ollaire EN 15250 avec banc chauffant adossé individuellement	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup> . La chambre de combustion et la conduite d'air ne doivent pas être modifiées. Adaptations en accord avec le fabricant.
Poêle en pierre ollaire EN 15250, transformé individuellement pour sortie de fumée en haut	Déclaration de performance	Emissions banc d'essai : CO ≤ 1500 mg/m <sup>3</sup> , poussière ≤ 75 mg/m <sup>3</sup> . La chambre de combustion et la conduite d'air ne doivent pas être modifiées. Adaptations en accord avec le fabricant.
Poêles en pierre ollaire de construction individuelle	Plaquette signalétique feusuisse	Calcul poêles à accumulation avec logiciel de calcul feusuisse (selon EN 15544). L'aménagement intérieur doit être effectué en chamotte.
Installations de chauffage d'alpage		Clarifier les prescriptions avec les autorités de construction locales.